

Ces curés qui refusent le Téléthon

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Culture de Vie](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 25 novembre 2014



Le prochain Téléthon aura lieu les 5 et 6 décembre. Depuis quelques années, nous entendons des évêques rappeler que si la générosité est un acte louable, on ne peut donner son argent pour n'importe quelle cause, notamment lorsque cette cause méprise la vie humaine. C'est le cas du Téléthon qui trompe les Français en leur montrant à la télévision des enfants "sauvés" de la myopathie grâce à la recherche et à leurs dons, alors qu'il ne s'agit que de survivants, les foetus atteints de myopathie ayant été supprimés avant leur naissance. En matière de progrès médical, on a connu mieux que l'élimination du patient... Certes, le Téléthon permet aussi de financer la vie quotidienne des personnes qui souffrent de myopathie et c'est pourquoi les évêques demandent depuis quelques années le fléchage des dons, afin de pouvoir choisir ce type de financement, plutôt que de payer pour financer la recherche destructrice d'embryons humains.

Cette année, nous n'avons pas encore entendu d'évêque sur le sujet. Mais deux curés ont déjà fait parler d'eux.

Le nouveau curé de Parthenay, dans les Deux-Sèvres, [a refusé](#) que deux concerts en faveur du Téléthon se tiennent dans les églises de Châtillon-sur-Thouet et Le Tallud. L'abbé **Philippe Airaud** explique :

« Je ne suis pas contre le Téléthon dans le principe mais est-ce qu'aujourd'hui il y a encore un espace où on peut poser des questions ? La recherche, le progrès, la science, oui, mais pas à n'importe quel prix ! ». « Le Téléthon doit clarifier ses positions et accepter qu'on affecte les dons à telle ou telle recherche, de manière à respecter les convictions éthiques des donateurs ». « Pendant 12 ans, j'ai été aumônier à la Milétrie. J'y ai fait beaucoup d'accompagnements. Je suis sensible aux enfants malades. Je ne suis pas contre le principe d'œuvrer pour la recherche et les soins aux malades ». « On focalise tout sur un type de maladie et ça me gêne car il y a aussi d'autres types de maladies. Je suis pour une approche plus globale ».

Le curé de Parthenay voit deux problèmes principaux dans le phénomène Téléthon. Le premier

« est d'ordre éthique. On nous présente des enfants « guéris », alors que ce sont, en réalité, des enfants qui n'ont jamais été malades. Ils sont en fait le résultat d'un tri embryonnaire. Il faut qu'on nous le dise clairement ».

L'autre problème,

« c'est un scandale d'un point de vue scientifique car une partie des fonds sert à la recherche sur les cellules souches embryonnaires et pour nous ce n'est pas acceptable. Nombre d'évêques se sont élevés contre ça ». « Les cellules qui donnent les meilleurs résultats sont les IPS (Cellules pluripotentes induites qui sont issues de cellules adultes différenciées redevenues pluripotentes par des modifications génétiques N.D.L.R.) sur lesquelles travaille le professeur **Shinya Yamanaka**, dernier prix Nobel ».

« Vous vous rendez compte qu'ainsi, 97 % des enfants trisomiques qui devraient naître, ne naissent pas ? ».

De même en Indre-et-Loire, le curé du Vouvrillon [ne veut pas du Téléthon dans ses églises](#). A Monnaie, il a refusé d'accueillir une chorale au profit de l'association. Don **Geoffroy Bohineust**, curé de la paroisse et prêtre de la communauté Saint-Martin, a refusé la chorale qui souhaitait se produire à l'église le 6 décembre, au profit du Téléthon. En réaction, le maire **Olivier Viémont** (divers droite), a fait savoir que la municipalité « *appliquera strictement les lois républicaines de 1905 vis-à-vis de l'Église* » :

"La municipalité est propriétaire de l'église, la paroisse en est affectataire, selon la loi. La commune n'a aucune obligation de participer aux frais de fonctionnement (lumière, chauffage...), elle le faisait jusqu'ici, et même un peu plus... Si la ligne de partage est rompue, nous assurerons nos obligations de clos et de couvert, et c'est tout."

L'abbé explique :

« C'est vrai, j'ai refusé l'organisation d'un concert à l'occasion du Téléthon. Les options de recherche et de pratique de cette organisation ne sont pas conformes à la position de l'Église ».
« C'était un cas de conscience, un choix difficile ».